

20 octobre 2004
Français
Original : anglais

Comit

13 octobre 2004

D

Des progrès ont également été réalisés dans la mise en place de mécanismes
in

Dans toutes les sociétés partout dans l

Au cours de ces 25 dernières années, l'application appropriée et cohérente de la Convention a constitué pour les femmes un instrument hautement efficace dans leur quête d'égalité. La Convention devrait continuer de jouer ce rôle pivot dans la lutte contre les formes anciennes et persistantes de discrimination à l'encontre des femmes, et face aux nouvelles formes d'inégalité, de subordination et de handicap. Le Comité prie instamment les gouvernements, la société civile et les groupes de femmes et toutes celles et tous ceux qui sont attachés à l'égalité entre hommes et femmes à se prévaloir de la Convention pour accélérer l'avènement d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes.

Le Comité prie instamment